

Groupe FRONT DE GAUCHE
Parti communiste français, Parti de gauche,
et République & Socialisme

**SEANCE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL
des 21 & 22 septembre 2017**

Rapport n° CR 2017-121

**SOUTIEN REGIONAL AUX RADIOS LOCALES D'ILE-DE-FRANCE
ET ORGANISATION D'UN CONCOURS « LES CHANTE NWEL EN ILE-DE-FRANCE »**

Motion de Rejet

Le rapport CR 2017-121 est rejeté.

Exposé des motifs :

Le groupe Front de gauche considère que les deux objets de ce rapport continuent de déliter le secteur de la citoyenneté et la vie associative et de s'éloigner des urgences et des préoccupations des acteurs de terrain qui doivent déjà faire à des difficultés financières majeures.

En effet, avec la refonte du dispositif relatif aux radios et télévisions locales, la Région s'inscrit dans une unique logique de projets que notre groupe ne saurait cautionner. La réalité de ces structures associatives devrait obliger notre institution à poursuivre son action en matière d'aide à l'investissement ou d'aide au projet global comme c'était le cas avec le précédent règlement d'intervention. En l'état, seules les plus grosses structures associatives pourront répondre à ce dispositif bien trop cadré pour les petites structures.

Le cahier des charges du règlement d'intervention démontre qu'il n'est pas question de respecter l'autonomie et la capacité des associations à être force de proposition indépendamment des seuls impératifs et priorités politiques de l'exécutif régional du moment. Nous considérons que sur la questions des radios et télé locales comme sur le reste des secteurs associatifs, il est indispensable de travailler avec les associations, de travailler ensemble, main dans la main, en tenant compte de leurs besoins, de leur expertise, de leurs expériences et savoir-faire.

Par ailleurs, la disparation de l'aide aux télé locales est une véritable négation de la diversité audiovisuelle locale et de la pluralité de l'information au niveau des territoires. La décision, début 2016, de retirer le soutien régional à Téléf augurait du pire. Le choix de l'exécutif de se couper de vecteurs d'informations associatifs locaux est une véritable provocation à l'égard du monde associatif.

Enfin, concernant le « concours régional » des « Chanté Nwèl », le groupe Front de gauche se demande en quoi le concours des « Chanté Nwèl » agit pour la lutte contre les discriminations, ou pour le vivre ensemble ? C'est essentiellement un concours divertissant réunissant principalement des femmes et des



Conseil régional

hommes originaires des Caraïbes et qui souhaitent se réunir pour chanter de manière traditionnelle durant le temps de Noël comme peuvent le démontrer les cérémonies déjà organisées à la région ou à la mairie du 16ème arrondissement de Paris.

Le financement de cette structure sur la ligne budgétaire dédié à la citoyenneté et à la lutte contre les discriminations s'inscrit dans une logique mise en œuvre par le Vice Président en charge de la vie associative au nom de la majorité régionale, d'un ton très personnel à sa délégation. Est-ce bien raisonnable que le Vice Président qui a été président d'honneur du festival des danses latines et tropicales subventionne le projet porté par « Salsa Plage » ? Est-ce bien raisonnable que le Vice Président qui a été président du CREFOM (conseil représentatif des Français d'Outre-Mer) subventionne le concours des « Chanté Nwèl » ? Est-ce bien raisonnable que ces deux structures représentent la moitié des structures subventionnées à cette commission permanente ? Nous ne le pensons pas.

Il est temps que la Région redevienne moteur dans le soutien à la lutte contre les discriminations en finançant des événements fédérateurs, lisibles par un public large porté par des associations reconnues pour leur action sur ce champ et ce sur des critères objectifs.

Pour l'ensemble de ces raisons, le groupe Front de gauche souhaite le retrait de cette délibération.

Céline MALAÏS